NATIONS
UNIES

E

Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/2009/35
30 avril 2009

FRANÇAIS et ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMMISSION DE STATISTIQUE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquante-septième réunion plénière
Genève, 8-10 juin 2009
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

REFONTE DES STATISTIQUES STRUCTURELLES D'ENTREPRISES EN FRANCE: COMMENT RÉDUIRE LA CHARGE DE RÉPONSE DES ENTREPRISES? (ENTRE AUTRES OBJECTIFS)

Note de l'Institut national de la statistique et des études économiques

1. La France a entamé en 2005 un important programme de rénovation de ses statistiques d'entreprises structurelles dont la première mise en production a lieu en 2009. Les trois axes principaux de ce programme sont de diminuer la charge de réponse des entreprises, de faire des gains de productivité internes et d'améliorer la qualité des statistiques produites. Cet article détaille les objectifs du programme et le contexte dans lequel ils ont été fixés avant de s'attarder sur le premier objectif atteint: la diminution de la charge de réponse. En l'absence de mesure objective, on s'était fixé une mesure en termes de volume de questionnement. Celui-ci a été réduit de 64% en moyenne.

2. Depuis la fin des années 70 environ, l'élaboration des statistiques sectorielles françaises est fondée sur une architecture comportant trois processus statistiques successifs, exploitant en premier des enquêtes sectorielles puis tirant parti des sources d'information fiscales avant d'ajouter une couche préparatoire à leur utilisation en comptabilité nationale. On peut en représenter la logique d'enchaînement dans le schéma suivant (chiffres 2006):

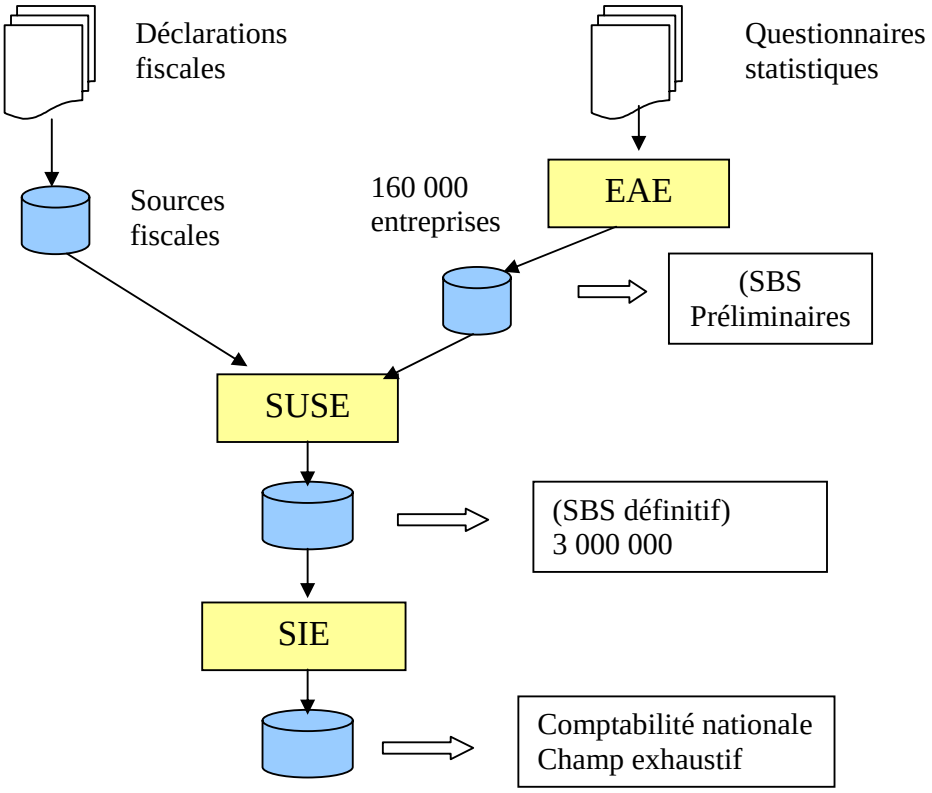

Un tel schéma est possible grâce au fait que les entreprises françaises sont repérées dans les sources fiscales par un numéro d'identification unique dit SIREN. Le répertoire correspondant est géré par l'Insee (répertoire Sirène) et le numéro est donc présent dans les EAE.

3. Dans ce schéma:

(a) L'EAE (Enquête Annuelle d'Entreprise) désigne une enquête importante auprès des entreprises, menée dans six des principaux secteurs de l'appareil productif et comportant dans chaque grand secteur[1] deux parties:

(i) Un tronc commun essentiellement formé de questions sur les caractéristiques comptables des entreprises[2] et la mesure de l'emploi salarié; ce tronc commun comprenait en particulier une question sur la ventilation du chiffre d'affaires selon les différentes

[1] L'enquête est partagée en 6 domaines : l'industrie hors industries agro-alimentaires, les industries agro-alimentaires, les transports, la construction, le commerce et les services. On notera que les banques et les assurances ne sont pas interrogées par les EAE. C'est la Banque de France et la Commission de Contrôle des Assurances qui collectent les informations directement auprès des entreprises concernées. Les anciens secteurs M,N,O (en NACE rev. 1) ne sont pas couverts non plus par l'EAE.

[2] Y figurent les principales caractéristiques regroupées dans le compte d'exploitation, chiffres d'affaires sur le marché intérieur et à l'exportation, charges salariales, investissement annuel, valeur des consommations intermédiaires, etc. permettant de calculer la valeur ajoutée de l'entreprise.

activités de l'entreprise[3] qui permettait de déterminer ses différentes branches et de calculer son activité principale exercée (APE), à partir d'un algorithme. La détermination de l'APE d'une entreprise, c'est à dire aussi de son secteur d'appartenance, lorsque celle-ci était interrogée dans l'EAE, était donc fondée sur la réponse de l'entreprise à cette enquête, et non pas simplement déclarative. Cette répartition du chiffre d'affaires selon les activités de l'entreprise était elle-même à la source de l'élaboration du passage secteur-branche de la comptabilité nationale;

(ii) Une interrogation sectorielle portant sur des caractéristiques de l'entreprise propres à un secteur donné: des surfaces de vente dans le commerce, des kilomètres parcourus dans le transport etc.;

(b) La charge statistique pesant sur les entreprises, liée à l'élaboration de la réponse française au règlement SBS était quasi exclusivement liée à la réponse à cette enquête. Toutes les entreprises au dessus d'un certain seuil[4] de taille étaient interrogées; inversement en dessous du seuil, on procédait à une interrogation par sondage; dans l'industrie les très petites entreprises n'étaient pas interrogées du tout. Exploitée au premier semestre, cette enquête servait de support à la réponse à SBS données préliminaires. Mais la réponse au règlement ne s'appuyait pas que sur elle. On attendait en effet de recevoir les déclarations fiscales de l'ensemble des entreprises, dont les valeurs permettent d'estimer les variables du règlement de façon beaucoup plus sûre que la seule EAE puisqu'elles sont quasi exhaustives;

(c) SUSE (Système Unifié de Statistique d'Entreprises) est donc l'application qui permettait d'alimenter une même base de données à partir de l'ensemble des déclarations fiscales des entreprises. Celles-ci ne sont disponibles ni en même temps ni dans le même format car les entreprises bénéficient de régimes fiscaux différents, certaines pouvant faire des déclarations forfaitaires; de même, leurs obligations ne sont pas toujours les mêmes selon leur secteur d'appartenance etc. Les gestionnaires de cette application pouvaient accéder aux résultats de l'année antérieure ainsi qu'aux résultats de l'EAE lorsqu'ils avaient affaire à une entreprise interrogée dans l'EAE. Leur objectif était de s'assurer de la cohérence entre ces différentes déclarations et de corriger bien entendu les erreurs qu'ils avaient pu repérer;

(d) SIE (Système Intermédiaire d'Entreprises) assurait la mise en forme des données individuelles pour la comptabilité nationale (CN) en garantissant la comparabilité temporelle des agrégats de CN qu'elles permettent de calculer, en particulier des totaux par branche. Ceci impliquait des interventions sur le champ, par ajout et suppression de certaines entreprises (sans entrer dans le détail, le champ fiscal est un peu différent du champ théorique de la CN) et sur les variables: malgré l'existence du plan comptable général, il subsiste des degrés de liberté dans le traitement de certains postes comptables[5] par les entreprises; il s'agit de faire en sorte que le

---

[3] Ces activités sont codées selon la NAF qui est la déclinaison française de la NACE.
[4] Qui peut varier selon les secteurs. Ce seuil varie de 20 à 50 salariés environ.
[5] Cas des marges commerciales en particulier, ou du traitement de certains impôts qui peuvent apparaître à la fois en recette et en charge. Les règles de gestion de l'APE peuvent aussi légèrement différer : les données d'un compte définitif ne sont en effet pas révisées jusqu'à la base suivante. Les données de la statistique d'entreprises ne sont, elles, jamais révisées. Il en résulte que lorsqu'on s'aperçoit d'une erreur entre deux années successives, dans la déclaration d'une entreprise, qui peut affecter en particulier son secteur d'appartenance, l'erreur est corrigée immédiatement en statistique d'entreprise, sans quoi elle ne le serait jamais, alors que les comptables nationaux

traitement soit homogène au sein d'un même secteur et comparable au traitement de l'année précédente. Toujours dans la même logique, les gestionnaires du SIE étaient amenés à faire des corrections sur les durées des exercices comptables (pour les ramener à 12 mois par exemple).

4. Ce système, même s'il fonctionnait correctement et a permis à la France de remplir ses obligations communautaires comportait un certain nombre d'inconvénients:

(a) Il était relativement coûteux pour les entreprises: dans le cadre de la task force d'Eurostat priority setting on a établi ce coût à 3,7 millions d'euros[6]. La DG entreprises arrivait de son côté à un total de 5,3 millions d'euros en employant des coûts différenciés[7] selon que l'on a affaire à des PME ou des grandes entreprises; un consultant français[8] obtenait lui un total de 7,4 millions d'euros avec des paramètres du modèle différents[9]. En l'absence de mesure objective et exhaustive[10] du temps de remplissage de l'enquête, il est évident que la mesure de la charge sera très sensible à l'évaluation de ce temps ainsi qu'à sa transcription monétaire. Quoi qu'il en soit, un coût de l'ordre de 4 à 5 millions d'euros paraît une estimation raisonnable. Or des allègements importants paraissaient possibles;

(b) Il était également coûteux pour l'État: l'EAE était en effet réalisée par l'Insee dans les secteurs du commerce et des services avec deux enquêtes et deux équipes différentes, et par quatre services statistiques ministériels différents pour les secteurs restant, engendrant ainsi des charges de coordination et de mise en cohérence des questionnaires correspondants. On estime à 200 agents[11] les moyens consacrés à l'ensemble du système. Là encore une modification de l'organisation laissait envisager des gains de productivité possibles.

(c) Du côté des utilisateurs et de la qualité des statistiques produites, enfin, des progrès sensibles paraissaient possibles sur de nombreuses caractéristiques:

(i) Le point le plus délicat concernait certainement la pertinence même des résultats compte tenu de la définition des unités statistiques retenues en France qui assimile entreprises et unités légales. De la sorte, les grands groupes internationaux, composés de dizaines voire de centaines de filiales, n'existent pas en tant que tels dans la statistique. La mesure de la concentration sectorielle, les résultats par taille des unités[12], et toutes les variables qui donnent lieu à des échanges intra-groupes qui n'obéissent pas aux lois du marché s'en trouvent affectées d'un biais important. Ce problème n'était

---

attendent la base suivante. En d'autres termes, les variations n/n-1 intègrent les corrections d'erreur en statistique d'entreprises alors que la comptabilité nationale travaille à erreur constante sur une même base.

[6] Avec un coût standard moyen de 31 € de l'heure (coût horaire publié par Eurostat). On considérait que seuls 50% du coût de l'enquête concernait le règlement SBS dont la task force cherchait à apprécier le coût.

[7] 131,25 € de l'heure pour une grande entreprise et un temps de réponse au questionnaire de 225 minutes ; 26,67 € pour les PME et un temps de réponse de 80 minutes.

[8] Accenture dans le cadre de l'opération de modernisation ministérielle dite MRCA (mesure et réduction de la charge administrative).

[9] temps de réponse moyen de 103 minutes et coût moyen par questionnaire de 64 €.

[10] La mesure du temps de remplissage des questionnaires n'était pas très répandue en France jusqu'à présent. Elle était systématique lors des phases de tests (portant sur quelques dizaines de questionnaires), et on se fondait sur ces temps mesurés lors des tests de questionnaires pour calculer les coûts moyens des enquêtes.

[11] En équivalents temps plein. Le nombre de personnes employées était légèrement supérieur, mais une proportion non négligeable travaillait à temps partiel.

[12] Par exemple la valeur ajoutée des PME.

évidemment pas nouveau mais son ampleur augmentait avec le développement de la mondialisation et de ces grands groupes;

(ii) Le respect des délais et la rapidité laissaient également à désirer: des progrès importants ont été réalisés ces toutes dernières années mais au début des années 2000, la France n'arrivait pas à respecter pleinement les dates de fourniture des résultats à Eurostat; une des raisons en était l'éclatement des responsabilités entre plusieurs acteurs: il suffisait que l'un soit en retard pour qu'on ne puisse respecter nos engagements;

(iii) En matière de cohérence des résultats, les utilisateurs pouvaient également attendre des améliorations: l'éclatement du processus général en trois étapes qu'on a vu plus haut, avec des responsables différents à chaque étape, générait en effet une multiplicité de publications intermédiaires concurrentes[13] entre lesquelles seuls les utilisateurs avertis pouvaient se retrouver;

(iv) La comparabilité temporelle[14] n'était pas traitée avec la même importance ni les mêmes méthodes dans chacune des trois étapes mais dans la mesure où elle constituait la préoccupation centrale du SIE, voire de SUSE, elle n'était pas le point noir du système;

(v) La précision était probablement l'un des points forts de l'organisation précédente par l'importance de la taille des échantillons et la bonne valeur des taux de réponse pour la partie enquête du processus, puis par le caractère quasi exhaustif des sources fiscales utilisées. On notera qu'on ne profitait pas de cette bonne situation pour publier la précision des résultats obtenus. Cette très grande précision permettait d'espérer des marges de manœuvre pour améliorer d'autres caractéristiques;

(vi) Comme dans tous les pays, la clarté et l'accessibilité avaient été améliorées grâce aux progrès apportés par Internet. Les utilisateurs étaient en tout cas habitués à pouvoir disposer de résultats détaillés même si la complexité du système à trois étapes ne facilitait pas nécessairement la compréhension de tous.

5. Ces divers problèmes étaient connus et ressentis par les statisticiens d'entreprises français dès la fin des années 90 après la mise en production en 1996 de la refonte des enquêtes annuelles d'entreprise (dites de quatrième génération). Mais la mise en place de l'Union économique et monétaire et la création de la BCE ont mis au premier plan la nécessité[15] d'améliorer en premier lieu les statistiques de court terme (amélioration des délais de l'indice de la production industrielle, mise en place des indices de commande et des indices de prix à l'import et à l'export). Il a donc fallu attendre le programme à moyen terme 2004-2008 du Conseil National de l'Information Statistique (Cnis)[16] pour que l'Insee annonce puis se lance dans un vaste

[13] On avait ainsi un chiffre d'affaires pour chaque secteur estimé à partir des EAE, un autre de SUSE, un troisième issu du SIE, et même un quatrième fourni par la comptabilité nationale. Les différences pouvaient être importantes et difficiles à expliquer.

[14] A laquelle il faudrait ajouter l'importance du caractère normatif du plan comptable général français qui assure la comparabilité des variables comptables d'une entreprise à l'autre même si, comme on l'a vu, on peut être amené dans le SIE à effectuer des corrections sur les traitements effectués par les entreprises.

[15] Par «Gentleman agreement» dans le cadre du règlement STS.

[16] Le Cnis est l'instance de dialogue entre les statisticiens et les représentants de la société civile (syndicats professionnels, syndicats de salariés, associations de consommateurs, représentants des assemblées élues,

programme de refonte de ses statistiques structurelles: le programme Resane (REfonte des Statistiques ANnuelles d'Entreprises).

6. Très vite, ce programme va devenir emblématique en tant que programme de modernisation de l'administration. Il est en effet très ambitieux et recouvre dès le départ les trois dimensions possibles d'une opération de modernisation publique, en visant à pallier la plupart des défauts identifiés du précédent système tels que décrits plus haut; l'expression des besoins du programme, approuvée à l'automne 2005 par le comité de direction de l'Insee, met en avant cinq objectifs majeurs:

(a) Vis-à-vis des citoyens (les administrés sont ici les entreprises): diminuer de façon importante la charge de réponse des entreprises (objectif 1). On se fixe une cible de 50% environ, dont on verra plus loin comment la mesurer;

(b) Vis-à-vis des contribuables: utiliser plus efficacement les moyens disponibles (objectif 2). Un objectif de gains de productivité de 50 % là aussi (visant à ramener à environ 100 personnes les moyens humains nécessaires) est rapidement mis en avant;

(c) Vis-à-vis des utilisateurs: accroître la qualité des statistiques produites, c'est à dire améliorer plus particulièrement:

(i) La pertinence par la prise en compte des groupes dans la statistique d'entreprise (objectif 3);

(ii) Les délais de disponibilité de l'information: on vise à limiter à un an le délai de traitement de l'ensemble et donc à disposer des statistiques définitives relatives à l'année n au 31/12 de l'année n+1. (objectif 4);

(iii) La clarté de l'information par la suppression de la multiplicité des sources d'information (objectif 5). Il s'agit de remplacer les trois sources EAE, SUSE et EAE par un seule et même source d'information.

7. L'atteinte de ces cinq objectifs est poursuivie au travers de trois chantiers menés en parallèle qu'on a appelés les trois axes de Resane:

(a) Le premier est consacré à la baisse de la charge de réponse des entreprises et vise à la satisfaction de l'objectif 1; il repose d'emblée sur l'adoption du principe de recours systématique aux sources administratives. On y reviendra plus loin;

(b) Le second est une vaste opération de réingénierie de processus, associant l'Insee et les services statistiques ministériels qui doit permettre d'atteindre les objectifs 2, 4, et 5. Ces deux chantiers, constituent la première phase du programme, dont la mise en production est programmée pour l'année 2009. Cette date objectif est pour l'instant respectée même si les

---

chercheurs, experts divers etc.). Chaque année, l'Insee et les services statistiques ministériels leur présentent leur programme de travail. Le Cnis élabore par ailleurs des programmes quinquennaux où sont débattus les grandes orientations des cinq ans à venir.

conclusions définitives quant au succès ou non de l'opération ne pourront être faites qu'en fin d'année 2009;

(c) L'objectif 3 donne lieu à une réflexion spécifique elle aussi qui constitue la partie la plus innovante du programme. Moins urgente que les deux premiers chantiers, sa réalisation est programmée dès le départ après les deux autres chantiers et constitue la deuxième phase du programme. Elle a démarré par une période d'écoute des besoins des utilisateurs, dans le cadre du Cnis. Après deux années d'études et de concertations diverses, celui-ci a produit en avril 2007 un rapport[17] comportant une vingtaine de recommandations en la matière. En mai 2008, l'Insee a adopté, en cohérence avec ces recommandations, un ensemble de décisions visant à introduire en effet les groupes dans les statistiques d'entreprises; ceci passera par une opération de profilage des plus grands groupes internationaux[18] qui ne démarrera qu'en automne 2010. Si les principes sont désormais à peu près connus, et les décisions prises, la réalisation est pour l'instant légèrement repoussée pour des raisons de disponibilité de moyens. On n'en dira pas plus sur ce chantier ici.

8. Le chantier le plus vaste est le chantier de réingénierie. Dans le contexte du recours systématique aux sources administratives (objectif 1), plusieurs décisions fortes sont rapidement adoptées (en fait, dès l'expression des besoins à l'automne 2005):

(a) On va conserver le principe d'une interrogation par enquête concomitant à l'exploitation de sources administratives mais il n'y aura qu'un seul processus global, Élaboration des Statistiques ANnuelles d'Entreprises (intitulé Esane). La nouvelle Enquête Sectorielle Annuelle (ESA) va dans ce processus global remplacer les EAE. Elle continue d'être à la source de la détermination du code APE et du passage secteur-branche de la comptabilité nationale. La charge statistique pesant sur les entreprises sera donc désormais la charge de réponse aux ESA;

(b) Les six équipes de gestionnaires sont remplacées par une équipe unique à l'Insee, dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'œuvre (les services statistiques ministériels conservent la maîtrise d'ouvrage sur leur secteur mais délèguent à l'Insee la confection du système d'information global). Dans l'industrie c'est un peu plus complexe que cela car les statistiques annuelles comprennent aussi la réponse au règlement Prodcom. On va donc faire d'une pierre deux coups en réduisant l'ESA dans l'industrie à la réponse à Prodcom, dans le cadre d'une autre nouvelle enquête: Enquête Annuelle de Production (EAP) et en supprimant du coup l'ancienne EAE; le repérage précis des productions annuelles commercialisées dans l'industrie permet en effet aussi de connaître les branches d'une entreprise. Cette enquête reste réalisée par le service statistique du ministère de l'industrie[19].

---

[17] Statistiques Structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes ; N°107 janvier 2008. Ce rapport est aussi disponible en anglais sous le titre Structural statistics based on enterprise groups and subgroups ; N°111 - September 2008. Ils sont consultables sur Internet sur le site du Cnis.

[18] On vise la réalisation d'une centaine de profilages pour démarrer.

[19] Par une décision de 2008, le gouvernement français a désormais rattaché ce service statistique à l'Insee de sorte que tout le processus Esane est désormais sous la responsabilité intégrale de l'Insee. Cette décision est cependant exogène au programme Resane même si elle va dans le sens de nos objectifs.

(c) Les étapes du système précédent (détermination des branches des entreprises interrogées dans l'ESA, intégration de variables sectorielles spécifiques, intégration des différentes variables issues des sources administratives) existent bien sûr toujours mais seront désormais traitées comme des sous-processus successifs du processus global. Un sous-processus est particulièrement original: celui qui permet la réconciliation des données individuelles relatives à une même entreprise: là où auparavant on avait des sources d'information parfois incohérentes au niveau macro, on détecte désormais les plus grosses incohérences au niveau micro-économique, en chargeant le gestionnaire d'enquête de résoudre ces incohérences par contact direct avec l'entreprise. Les sources de ces incohérences peuvent être nombreuses: erreurs de déclaration de la part de l'entreprise, erreurs de saisie, mais surtout erreurs dues au fait que les concepts mesurés par certaines sources peuvent être différents des questions posées dans d'autres; l'incohérence la plus fréquente, mal résolue dans le système précédent, est liée au fait que l'entreprise a le choix de son exercice comptable, qui peut donc se clôturer n'importe quand dans l'année, alors que certaines autres variables, comme l'emploi, sont, elles, mesurées systématiquement au 31 décembre; si dans l'intervalle, l'entreprise a fait l'objet d'une restructuration (achats, fusion, éclatement avec d'autres unités), on a affaire à des grandeurs qui sont structurellement incohérentes.

9. Au total, on peut résumer le nouveau schéma qui régit le processus Esane de la façon suivante (chiffres 2008):

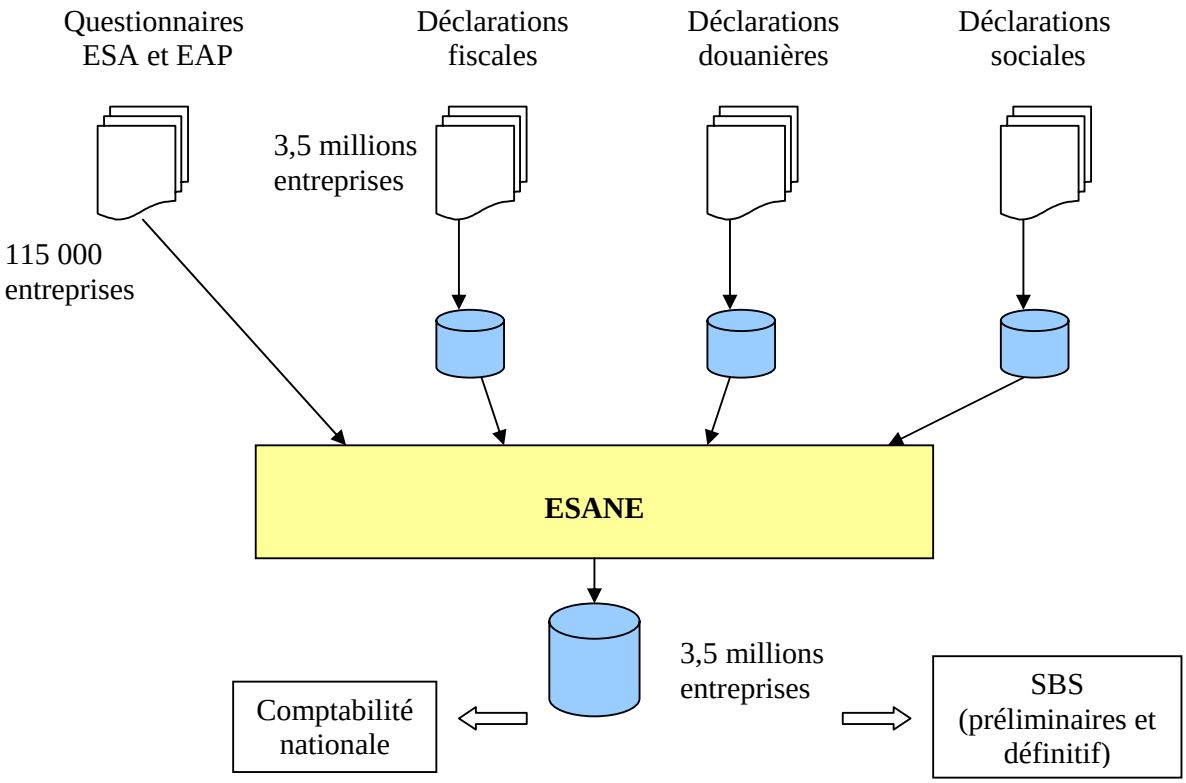

Un tel schéma est possible grâce au fait que les entreprises françaises sont repérées dans toutes les sources administratives par un numéro d'identification unique dit SIREN. Le répertoire correspondant est géré par l'Insee (répertoire Sirène).

10. On exploite systématiquement toutes les sources administratives disponibles en introduisant en particulier deux sources qui n'étaient pas exploitées jusqu'à présent: la source douanière et les sources sociales[20] qui permettent de connaître l'emploi salarié. Dans le système précédent, les questions correspondantes étaient posées dans l'EAE elle-même ce qui assurait une forme de cohérence entre les différentes variables, cohérence qu'il faut désormais vérifier ex post une fois que l'on dispose de toutes les sources.

11. Revenons au chantier relatif à la baisse de la charge statistique de réponse des entreprises. On a vu qu'elle se réduit dans l'ancien système à la charge de réponse aux EAE et dans le nouveau aux ESA et à l'EAP. On a également vu la difficulté d'une mesure objective de cette charge en l'absence de question sur le temps de réponse dans l'EAE, avec des évaluations financières variant du simple au double. Comment dès lors la mesurer ? Partant du fait que la charge de réponse est liée au nombre de questions posées à chaque entreprise et au nombre d'entreprises auxquelles on les pose, on a considéré que le nombre total de cases remplies par l'ensemble des entreprises était un bon proxy de la charge supportée. Plus précisément, on a adopté les conventions suivantes:

(a) Les questions qualitatives ou quantitatives comptent pour 1, indifféremment;

(b) Les questions ouvertes, en particulier la question centrale de la ventilation du chiffres d'affaires en branches (que l'on retrouve à la fois dans les EAE et dans les ESA) est comptée au pro rata du nombre moyen de réponses apportées en fonction de la taille des entreprises. Par exemple si les entreprises de 10 à 250 salariés dans l'industrie ont en moyenne 3 branches, on a compté 3 cases;

(c) Les questions filtre sont aussi comptées pour un; mais la partie du questionnaire qui n'est remplie que par les entreprises sélectionnées par le filtre n'est comptée que pour les entreprises qui répondent:

(d) On a pris en compte la taille des échantillons (des EAE ou de l'ESA) sans faire intervenir les taux de réponse. Cela dit, on s'attend à ce que les taux soient semblables entre les deux enquêtes[21]. Cela intervient donc très peu sur la détermination du gain;

(e) Dans l'industrie, on a pris en compte pour la situation de départ, à la fois les réponses à l'EAE et à l'enquête qui servait à répondre au règlement Prodcom[22];

(f) Pour ne pas trop dépendre d'une année particulière de référence, on est parti de la moyenne des années de constat 2006 et 2007[23].

---

[20] Il s'agit des DADS, déclarations annuelles de données sociales. On se sert également implicitement des déclarations aux Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF), organisme auprès de qui les entreprises cotisent pour la retraite de leurs salariés à une fréquence trimestrielle. Esane utilise en réalité une base de données intermédiaire qui résulte de l'enrichissement des DADS par les URSSAF.

[21] Ces taux sont variables bien sûr par grands domaines mais malgré tout assez proches entre eux. Ils avoisinent 90 %.

[22] dite EAB (enquête annuelle de branche).

[23] Ceci était renforcé par le fait que dans certains secteurs les taux de sondage n'étaient pas les mêmes chaque année, certaines catégories de PME n'étant interrogées qu'une année sur deux..

12. On s'était alors fixé en interne un objectif de baisse de l'ordre de 50 % mais l'objectif poursuivi était de diminuer la charge le plus possible. Le nombre de cases total dans la situation de départ était le suivant:

Moyenne 2006/2007	**Taille d'entreprise**			
Secteur	**<=10 sal.**	**10-250 sal.**	**>250 sal.**	**Total**
Industrie Agroalimentaire (IAA)	58 647	531 675	68 162	658 484
Services	2 611 855	1 873 311	179 696	4 664 861
Commerce	2 106 187	4 128 090	183 178	6 417 455
Construction	712 440	1 552 732	62 813	2 327 984
Transports	301 858	971 916	63 597	1 337 370
Industrie hors IAA (1)	0	2 641 002	270 384	2 911 386
Total	5 790 985	11 698 725	827 829	18 317 539

(1) On retrouve le fait qu'aucune entreprise de moins de 10 salariés n'était interrogée dans l'industrie.

13. Pour diminuer la charge, on a alors fait appel aux trois principales voies connues:

(a) Le recours systématique aux sources administratives: comme on l'a vu, on a supprimé toutes les questions portant sur des domaines où des sources administratives peuvent permettre d'obtenir une information semblable. En termes de nombre de questions posées, le gain est particulièrement important en ce qui concerne les variables comptables. L'existence du plan comptable général, utilisé à la fois par les statisticiens et par l'administration fiscale est là d'un apport décisif. Le deuxième élément décisif est l'avancée de la date de disponibilité des informations fiscales: l'EAE avait été mise en place dans les années 70 essentiellement pour disposer de ces informations plus tôt[24]. Aujourd'hui, l'administration fiscale est capable de fournir 76 % de l'information totale[25] dès le mois de juin de l'année n+1;

(b) L'analyse systématique de la nécessité des questions posées, en particulier dans le volet sectoriel des EAE: chaque maîtrise d'ouvrage a procédé à une analyse variable par variable quant à la nécessité de poser les questions correspondantes chaque année. Dans certains cas, on a pu supprimer complètement le questionnement. Dans d'autres cas, les services sectoriels ministériels remplaceront l'interrogation annuelle dans le cadre de l'EAE par une enquête ad-hoc, de périodicité inférieure (tous les trois ans ou tous les cinq ans par exemple);

(c) L'optimisation des plans de sondage: des calculs de précision menés sur chacun des six grands secteurs ont montré que les taux de sondage étaient trop forts dans certains cas au regard par exemple de l'homogénéité des PME considérées et qu'on pouvait le diminuer parfois de façon importante sans pratiquement perdre de précision. Cette voie d'amélioration sera d'ailleurs encore poursuivie l'année prochaine par une optimisation des seuils au dessus desquels l'interrogation est exhaustive. A l'heure actuelle, ces seuils sont quasi fixes au sein des six grands secteurs.

[24] L'administration fiscale mettait alors deux ans pour saisir toutes les déclarations qui étaient exclusivement sur papier. Le délai de disponibilité a été raccourci grâce à la mise en œuvre d'échanges de données informatisés (EDI) entre l'administration des impôts et les entreprises.
[25] Mesurée par le chiffre d'affaires des entreprises correspondantes.

14. Au total, en combinant tous ces éléments, on arrive au tableau suivant, en nombre de cases:

2008 (ESA, EAP,enq ad hoc)	Taille d'entreprise			
Secteur	**<=10 sal.**	**10-250 sal.**	**>250 sal.**	**Total**
Industrie Agroalimentaire (IAA)	93060	121320	10868	225248
Services	1656092	707434	53800	2417326
Commerce	895336	852384	40230	1787950
Construction	269320	248600	13872	531792
Transports	90278	369740	25142	485160
Industrie hors IAA	357021	710259	52965	1120245
Total	3361107	3009737	196877	6567721

15. Exprimé en termes de gain en pourcentage, on obtient la répartition suivante:

Gain en % par domaine	Taille d'entreprise			
Secteur	**<=10 sal.**	**10-250 sal.**	**>250 sal.**	**Total**
IAA	-59 (*)	77	84	66
Services	37	62	70	48
Commerce	57	79	78	72
Construction	62	84	78	77
Transports	70	62	60	64
Industrie hors IAA	// (*)	73	80	62
Total	42	74	76	64

(*) Pour les entreprises de moins de 10 salariés des IAA, le gain est négatif c'est à dire que la charge augmente. Il en va de même dans l'industrie où, là, on ne les interrogeait pas du tout, ce qui ne permettait pas de donner des résultats fiables pour les PME industrielles.

16. Tous secteurs et toutes tailles confondus, le gain moyen de 64 % est nettement supérieur aux 50% visés au départ. Il varie bien sûr selon les efforts faits par les maîtrises d'ouvrage, selon la situation de départ, et selon la taille des entreprises. De ce point de vue, le fait que les gains les plus importants portent sur les entreprises de grande taille sur qui porte l'essentiel de la charge en valeur absolue (même si elles ont aussi davantage de moyens pour y répondre) est une bonne nouvelle.

17. Ce gain moyen est certainement inférieur au gain qui sera ressenti par les entreprises. En effet, s'agissant des données comptables, nous acceptions par le passé que l'entreprise se contente de fournir la photocopie de sa liasse fiscale en guise de réponse aux questions comptables du questionnaire de l'EAE. Ne plus avoir à les recopier ou à fournir une photocopie ne sera probablement pas ressenti comme un gain aussi important que les quasi deux tiers de diminution auxquels nous aboutissons. Mais on espère franchement avoir accompli un pas décisif et couper court à tous les courriers de protestation des entreprises se plaignant de devoir fournir des informations qu'elles avaient déjà données à l'administration.

18. Reste t-il encore des voies de progrès sur ce chantier spécifique ? Nous en avons encore trois en vue:

(a) Nous avons mis en place dès cette année 2009, première année d'existence du nouveau processus donc, une mesure systématique de la charge. On disposera donc en fin d'année d'une mesure déclarative de la charge de réponse par les entreprises; on pourra étudier de près comment elle varie selon les secteurs et la taille des entreprises et envisager au besoin des mesures d'allègement spécifiques;

(b) La collecte s'effectue exclusivement par voie postale la première année. Nous comptons proposer une collecte par Internet, en 2011[26]; l'expérience montre que cette possibilité est souvent vécue par les entreprises comme un allègement de charge;

(c) Enfin, comme on l'a signalé plus haut, il reste des possibilités d'amélioration marginale du plan de sondage par optimisation des seuils d'exhaustivité: ceux-ci peuvent être rendus variables selon chaque classe de la NACE. Autrement dit, on peut remplacer certaines strates aujourd'hui exhaustives par des strates où l'on procèdera à un sondage ce qui contribuera encore à diminuer la charge.

* * * * *

[26] Le planning semble trop tendu pour être prêt .dès 2010.